



Troisième cycle

Importance pour le
développement des
hautes écoles spécialisées

Position de principe de la Conférence des recteurs
des hautes écoles spécialisées suisses KFH
27 mars 2014 adaptée le 4 juillet 2014

Impressum

Editrice : Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses KFH

Rédaction : Thomas Bachofner, Anne Crausaz Esseiva, Michèle Graf

Secrétariat général de la KFH

Falkenplatz 9

Case postale 710

3000 Berne 9

tél. +41 (0)31 300 70 00

<http://www.kfh.ch> (10.01.14)

© KFH 2014

A propos de cette position de principe

Dans une position de principe adoptée en 2011, la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses (KFH) déclare que « l'introduction du troisième cycle de Bologne spécifique aux hautes écoles spécialisées est un objectif à moyen terme de la KFH qui poursuit la stratégie d'un droit à la promotion différencié »¹. Sur cette base, elle a effectué en 2013 des collectes de données, des entretiens et des analyses afin non seulement de décrire les principales problématiques mais également de préciser l'objectif du projet et les voies possibles pour le réaliser.²

Ce rapport met en lumière la nécessité de développer et de renforcer le profil des hautes écoles spécialisées (HES) – *recherche appliquée et orientation marquée de l'enseignement vers la pratique ou excellence artistique fondées sur des bases scientifiques* – pour en conserver la valeur et l'utilité à long terme. Le troisième cycle revêt à cet égard une grande importance, en particulier pour

- préserver et consolider le profil des HES dans l'enseignement et la recherche ;
- garantir la relève nécessaire en la matière ;
- attirer et retenir un nombre suffisant d'enseignants et de chercheurs d'excellent niveau ;
- proposer un troisième échelon de formation de profil HES dans tous les domaines d'études de ces institutions ;
- ancrer les HES dans les communautés scientifiques et professionnelles internationales.

Le 27 mars 2014, la KFH a révisé et concrétisé sa position de principe relative au troisième cycle. Le présent document se prononce sur les questions suivantes :

- | | |
|---|---------|
| 1. Quelle est la raison d'être d'un troisième cycle dans les HES ? | page 4 |
| 2. Quelles en sont les caractéristiques ? | page 6 |
| 3. Comment peut-on le réaliser ? | page 8 |
| 4. Prochaines étapes | page 10 |

La KFH s'attache à créer dans le paysage suisse des hautes écoles des conditions favorisant la mise en place d'un troisième cycle spécifique aux HES et son ancrage dans les institutions.

Il appartient aux HES et à leurs autorités de tutelles de mettre sur pied des offres concrètes pour ce troisième cycle de formation.

¹ KFH (2011) : Le troisième cycle de Bologne dans les hautes écoles spécialisées suisses. http://www.kfh.ch/uploads/dkfh/doku/111102_KFH_Position_3._Zyklus_F.pdf.

² KFH (2014): 3. Zyklus. Bedeutung für die Fachhochschulentwicklung. Projektbericht des Generalsekretariats. Sur demande.

1 Pourquoi un troisième cycle dans les hautes écoles spécialisées ?

Problématique

Le défi de la relève scientifique : aujourd'hui, les HES ne peuvent pas compter sur une relève scientifique suffisante qui réponde à leur profil spécifique. Elles sont désavantagées du fait qu'elles dépendent fortement d'une relève formée au sein de hautes écoles privilégiant un modèle académique et théorique (en partie inadapté à leurs disciplines). En outre, les professionnels issus de hautes écoles étrangères ne disposent pas toujours des connaissances suffisantes des conditions prévalant en Suisse. Le manque de scientifiques à même de traiter des problématiques orientées vers l'application et la pratique est aussi sensible sur le marché du travail, les besoins étant couverts presque exclusivement par des diplômés universitaires qui doivent commencer par établir une relation avec la pratique et s'approprier cette expérience. Une relève de haut niveau compétente professionnellement et scientifiquement ne profite pas uniquement aux HES. Elle participe à la réponse aux questions complexes de la société et établit des ponts importants entre la science et la pratique.

Le défi du financement de la recherche : le financement de base de la recherche appliquée est axé sur les fonds de tiers et l'apport des partenaires associés à la mise en œuvre des projets. Les moyens disponibles pour financer des activités en dehors de ces projets, que ce soit pour des publications, la préparation de projets ou l'adaptation et l'exploitation des résultats de recherche dans le cadre de nouveaux champs d'application, sont par conséquent limités. Les pouvoirs publics concentrent le soutien à la recherche sur la formation doctorale, en particulier dans la recherche fondamentale, si bien que la recherche appliquée et orientée vers la pratique est moins bien dotée. La concurrence directe pour l'obtention de subventions n'est donc pas le principal écueil pour la recherche dans les HES : le défi se situe en amont, au niveau des investissements préalables nécessaires pour avoir des chances de l'emporter. Les participants aux programmes de troisième cycle sont reconnus comme des acteurs et des piliers incontournables de la recherche. Privées de ces leviers, les HES n'ont que partiellement accès aux instruments d'encouragement de la recherche et ne peuvent pas bénéficier de sources de financement essentielles. Les hautes écoles qui ne proposent pas de programmes de troisième cycle ont aussi plus de difficultés à s'intégrer dans les communautés scientifiques et les communautés de recherche au niveau international.

Le défi des modèles et perspectives de carrière : actuellement, plusieurs centaines de personnes issues de HES préparent un doctorat au sein de hautes écoles universitaires en Suisse et à l'étranger. La plupart d'entre elles sont certes encadrées par les équipes de recherche de leur HES, mais cette pratique reste inadaptée, car elle ne tient pas suffisamment compte du profil spécifique et des prestations propres aux HES. De plus, cet outsourcing forcé en matière de doctorat limite l'attractivité des hautes écoles spécialisées et leur capacité à recruter et fidéliser du personnel très qualifié.

1. Le troisième cycle doté d'un profil HES apporte une contribution importante au développement et à la consolidation des hautes écoles spécialisées. Il est nécessaire à long terme.

Le troisième cycle

- permet aux hautes écoles spécialisées de former, pour les besoins actuels et futurs, des enseignants et des chercheurs en mesure de répondre au mandat spécifique des HES ainsi qu'aux exigences de la recherche appliquée en dehors des hautes écoles ;
- renforce l'attractivité des HES et, par conséquent, leur capacité à recruter et fidéliser des enseignants et des chercheurs hautement qualifiés ;
- propose des modèles et des perspectives de carrière au corps intermédiaire ;
- assure le maintien à long terme du domaine recherche appliquée et développement ;
- donne plus de poids aux HES dans la compétition pour l'obtention de subventions
- favorise au plan international la mise en réseau et la coopération scientifiques ainsi que l'échange dans les communautés spécialisées sans être restreint par la structure du paysage des hautes écoles fixée par la loi suisse.

-
2. A terme, le troisième cycle doit pouvoir être accompli dans tous les domaines d'études spécifiques aux HES dans le respect des normes internationales des différentes communautés de référence.

-
3. L'engagement dans les HES d'enseignants et de chercheurs au bénéfice d'une formation scientifique, mais aussi d'une expérience et de compétences professionnelles pratiques demeure la ligne de conduite stratégique en matière de politique du personnel.

-
4. Le troisième cycle dans les HES offre aux diplômés qualifiés des hautes écoles spécialisées et universitaires des perspectives de carrière attrayantes dans un environnement scientifique orienté vers l'application et basé sur la pratique.

-
5. En proposant des programmes de troisième cycle de profil HES, les hautes écoles spécialisées contribuent activement à la qualification de la relève professionnelle et scientifique en Suisse.
-

2 Caractéristiques du troisième cycle dans les hautes écoles spécialisées

Problématique

Un troisième cycle doté d'un profil de haute école spécialisée vise des compétences finales et une mise en œuvre répondant aux spécificités des HES. Les compétences doivent répondre à toutes les exigences relatives au caractère scientifique et à l'orientation vers la pratique posées tant au corps enseignant qu'aux chercheurs de ces institutions dans les différents domaines d'études. L'établissement de formats et de modalités de réalisation appropriés ainsi que la définition de l'examen final et du titre font partie des défis à relever, ces divers éléments devant satisfaire à un niveau de qualité élevé. L'aménagement concret de l'offre incombe aux HES qui la proposent.

Proposition de profil de compétence pour le troisième cycle dans une haute école spécialisée³

Les qualifications du troisième cycle sont décernées aux personnes qui...	
Connaissances et compréhension	... ont prouvé leur compréhension systématique d'un domaine d'études et du champ d'application qui lui est associé, ainsi que ... leur maîtrise des capacités, aptitudes et méthodes de recherche liées à ce domaine ;
Application des connaissances et de la compréhension	... ont démontré leur capacité de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre et d'adapter un processus complet de recherche dans le respect de l'intégrité scientifique requise ; ... ont contribué, par une recherche originale ⁴ , à créer de nouveaux savoirs, de nouveaux contenus et de nouvelles formes d'expression et de pratiques ; ... ont permis l'application de nouveaux savoirs par une intégration dans la formation et la formation continue, un soutien apporté à la pratique artistique, une valorisation dans des processus innovateurs ou la gestion de problématiques revêtant une importance pour la société ; ... ont mené des travaux de recherche qui méritent d'être publiés ou présentés sous une forme pertinente au niveau national ou international selon les standards usuels ;
Capacité de former des jugements	... sont capables d'analyser, d'évaluer et de synthétiser de manière critique des idées nouvelles et complexes et d'en démontrer l'importance pour la science et la pratique ;
Savoir-faire en termes de communication	... sont en mesure, de par leur expertise scientifique et professionnelle, de communiquer tant avec la communauté scientifique et la société au sens large;
Capacités d'apprentissage en autonomie	... sont capables, dans des environnements académiques et professionnels, de promouvoir les progrès technologiques, sociaux ou culturels dans une société du savoir et de les rendre accessibles à la société et à l'économie.

³ Le profil de compétence des personnes auxquelles est décernée une qualification du troisième cycle dans une haute école spécialisée est présenté en annexe en parallèle avec le cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses (nqf.ch-HS) et les descripteurs de Dublin conformément au QF EHEA. Sa concrétisation incombe aux différents domaines d'études.

⁴ Voir le glossaire des descripteurs de Dublin: « The word 'research' is used to cover a wide variety of activities, with the context often related to a field of study; the term is used here to represent a careful study or investigation based on a systematic understanding and critical awareness of knowledge. The word is used in an inclusive way to accommodate the range of activities that support original and innovative work in the whole range of academic, professional and technological fields, including the humanities, and traditional, performing, and other creative arts. It is not used in any limited or restricted sense, or relating solely to a traditional 'scientific method' ».

1. Le troisième cycle dans les hautes écoles spécialisées suisses
 - se caractérise par un profil de compétence fortement orienté sur la pratique et l'application, qui s'inspire des descripteurs de Dublin pour le troisième cycle d'études décrits dans le QF-EHEA⁵ ;
 - correspond aux normes de qualité de chacune des communautés de référence ;
 - utilise des formats et des titres lisibles au plan international⁶ et usuels dans la communauté de référence ;
 - englobe une contribution autonome à la recherche en vue de développer le domaine d'études.

 2. Le troisième cycle dans les hautes écoles spécialisées s'oriente sur la formation et la promotion de la relève parmi les enseignants et les chercheurs en visant un profil HES spécifique. Il a aussi pour but de préparer les titulaires à assumer des tâches hautement qualifiées sur le marché du travail.

 3. Le troisième cycle est focalisé sur un travail de recherche autonome dont les questionnements, la forme et les preuves correspondent aux normes de la communauté de référence.

 4. La KFH soutient toutes les formes d'aménagement du troisième cycle qui conduisent au profil de compétence recherché et remplissent des exigences de qualité élevées⁷, intégrant en particulier les aspects suivants :
 - des activités de recherche consacrées à des problématiques scientifiques qui s'orientent sur la pratique et l'application tout en répondant aux normes de la communauté de référence ;
 - un environnement de recherche caractérisé par un volume adéquat, une grande diversité et une haute qualité, des ressources appropriées et une connexion tant avec la communauté des chercheurs qu'avec le monde du travail ;
 - des conditions d'admission évaluant l'aptitude à réaliser un travail de recherche autonome, respectivement à réussir le troisième cycle ;
 - l'évaluation des prestations des candidats, à savoir les conditions permettant la réussite du troisième cycle ;
 - l'encadrement du travail de recherche, autrement dit du troisième cycle, par des professeurs des HES ;
 - la garantie de la qualité.
-

⁵ Voir annexe, y compris sources indiquées

⁶ Pour les offres proposées en coopération avec les hautes écoles universitaires, il appartient à la haute école qui décerne le titre d'en fixer la désignation. Dans les domaines d'études qui proposeront le troisième cycle sous leur propre responsabilité, le titre décerné devra correspondre aux normes internationales de la communauté de référence.

⁷ Voir aussi les recommandations « Salzburg II » : <http://www.eua.be/cde/publications.aspx>

3 Réalisation du troisième cycle dans les hautes écoles spécialisées

Problématique

La réalisation du troisième cycle dans les HES présuppose l'existence ou la création des fondements et conditions nécessaires pour

- assurer sa mise sur pied dans tous les domaines d'études (comprenant le droit de le proposer sur une base autonome) ;
- garantir une réalisation de qualité en donnant aux HES un cadre temporel suffisamment souple qui dépend
 - du degré de maturité des domaines d'études ;
 - de la possibilité de nouer des coopérations avec les hautes écoles habilitées à délivrer des doctorats ;
- garantir la mise à disposition des ressources requises en termes de personnel et de moyens financiers ;
- définir les exigences de qualification posées aux professeurs dirigeant la thèse ;
- définir les conditions d'admission, le déroulement du cursus ainsi que les modalités de l'évaluation et de l'examen final ;
- fixer notamment le salaire, le cahier des charges et la durée d'engagement des doctorants (dispositions du droit du personnel).

S'il n'existe pas encore de modèle relatif à l'organisation et aux structures d'un troisième cycle doté d'un profil HES, il est toutefois possible de se fonder sur de premières expériences de coopération. Il s'avère cependant que l'intérêt des hautes écoles universitaires pour des coopérations en la matière avec les HES se présente diversement selon les domaines d'études et qu'il est presque inexistant dans certains d'entre eux (les universités suisses n'y voient pas vraiment d'avantages pour elles et revendiquent en outre le monopole sur le grade de doctorat).

Il convient par ailleurs de développer et de mettre en œuvre des concepts relatifs à l'évaluation de l'accomplissement et des effets du troisième cycle doté d'un profil HES (qualifications des professeurs et des chercheurs encadrant les doctorants, contribution à la formation et à la promotion de la relève, capacité des titulaires d'un doctorat HES à entrer sur le marché du travail et impact sur la recherche appliquée dans les HES).

Positions de la KFH

-
1. Le troisième cycle dans les HES peut être structuré selon divers modèles.
Parmi les variantes envisagées figurent aussi bien la coopération entre hautes écoles (y compris sur une base binationale/co-tutelles) que la réalisation autonome.

-
2. A long terme, tous les domaines d'études doivent pouvoir proposer un troisième cycle.

Si les conditions cadres requises sont réunies ou peuvent être créées, le troisième cycle doit être mis en œuvre à court et à moyen terme en coopération avec des hautes écoles universitaires.

La KFH revendique le droit de proposer un troisième cycle sur une base autonome dans les situations suivantes :

- aucune coopération avec des hautes écoles universitaires suisses n'est possible, car il n'y a pas d'offres répondant aux exigences du profil HES ;
- les exigences fondamentales relatives aux coopérations ne peuvent pas être remplies, notamment en termes de droits et devoirs ;
- les professeurs HES susceptibles de diriger une thèse sont dûment qualifiés et le domaine d'études possède les ressources requises.

-
3. En cas de coopération avec les hautes écoles universitaires, il importe de définir clairement les droits et devoirs respectifs et de garantir la concordance du doctorat avec le profil HES.

Une attention particulière sera accordée aux points ci-après :

- équité des droits et devoirs entre les directrices/directeurs de thèse respectivement des hautes écoles universitaires et des HES (y compris évaluation/expertise initiales et structuration du contenu du projet) ;
- réglementation de l'accès et de l'admission des titulaires d'un master HES aux formations doctorales des universités.

-
4. Les HES inscrivent les études de troisième cycle dans leur développement stratégique et les accordent sur leurs points forts en matière d'enseignement et de recherche ainsi que sur leur orientation pratique.

-
5. Les HES adoptent les dispositions de droit du personnel requises pour l'intégration institutionnelle du troisième cycle et la planification de son développement. Celles-ci règlent notamment les conditions d'engagement et de salaire, la position hiérarchique, la collaboration, le cahier des charges ainsi que l'intégration dans l'enseignement et la recherche.

-
6. Les HES évaluent la mise en œuvre et les effets du troisième cycle doté d'un profil HES.
-

4 Prochaines étapes

Suite à l'adoption de la présente position de principe, la KFH a pris différentes décisions pour les prochaines étapes :

-
1. L'objectif des projets pilotes est d'établir des bases pour la mise en œuvre à long terme des troisièmes cycles au profil HES. Les projets pilotes doivent donc, durant la période FRI de 2017 à 2020, être coordonnés, réalisés et évalués.

Deux modèles de projets pilotes doivent être menés, le premier en coopération avec les hautes écoles universitaires et le deuxième – dans les domaines où les coopérations ne sont pas possibles – sur une base autonome.

Jusqu'en 2018 un projet pilote par modèle devrait avoir débuté. Les résultats de l'évaluation devraient être disponibles pour la période FRI 2021-2024. Les détails seront précisés fin 2014.

-
2. La KFH ambitionne d'intégrer le troisième cycle dans la planification stratégique FRI 2017-2020. Cela concerne notamment l'encouragement des pilotes dans le cadre des contributions liées à des projets ainsi que la prise en compte du financement de la recherche et de l'encouragement de la relève.

-
3. La KFH a également décidé d'élaborer des exigences de qualité commune en terme d'encadrement et d'accompagnement par les professeur-e-s HES et confirme son implication dans le programme doctoral en cours 'didactique des disciplines'.
-

Annexe : Profil de compétence du troisième cycle

Domaine de compétence	Descripteurs KFH : Les qualifications du 3 ^e cycle dans les hautes écoles spécialisées sont décernées aux personnes qui...	Descripteur du troisième cycle conforme au nqf.ch.HS 2011 ⁸	Descripteur de Dublin ⁹
Connaissances et compréhension	<p>... ont prouvé leur compréhension systématique d'un domaine d'études et du champ d'application qui lui est associé, ainsi que</p> <p>... leur maîtrise des capacités, aptitudes et méthodes de recherche liées à ce domaine ;</p>	<p>... ont fait la preuve de connaissances étendues dans un domaine d'études et de leur maîtrise des méthodes de recherche associées à ce domaine ;</p>	<p>... have demonstrated a systematic understanding of a field of study and mastery of the skills and methods of research associated with that field ;</p>
Application des connaissances et de la compréhension	<p>... ont démontré leur capacité de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre et d'adapter un processus complet de recherche dans le respect de l'intégrité scientifique requise ;</p> <p>... ont contribué, par une recherche originale à créer de nouveaux savoirs, de nouveaux contenus et de nouvelles formes d'expression et de pratiques ;</p> <p>... ont permis l'application de nouveaux savoirs par une intégration dans la formation et la formation continue, un soutien apporté à la pratique artistique, une valorisation dans des processus innovateurs ou la gestion de problématiques revêtant une importance pour la société ;</p> <p>... ont mené des travaux de recherche qui méritent d'être publiés ou présentés sous une forme pertinente au niveau national ou international selon les standards usuels ;</p>	<p>... ont démontré la capacité de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre et d'adapter un processus complet de recherche dans le respect de l'intégrité scientifique requise ;</p> <p>... ont contribué, par une recherche originale et substantielle, à repousser les limites du savoir, en développant des travaux scientifiques d'envergure, dont certains méritent une publication nationale ou internationale selon les standards usuels</p>	<p>... have demonstrated the ability to conceive, design, implement and adapt a substantial process of research with scholarly integrity ;</p> <p>... have made a contribution through original research that extends the frontier of knowledge by developing a substantial body of work, some of which merits national or international refereed publication ;</p>
Capacité de former des jugements	<p>... sont capables d'analyser, d'évaluer et de synthétiser de manière critique des idées nouvelles et complexes et d'en démontrer l'importance pour la science et la pratique ;</p>	<p>... sont capables d'analyser, d'évaluer et de synthétiser de manière critique des idées nouvelles et complexes;</p>	<p>... are capable of critical analysis, evaluation and synthesis of new and complex ideas ;</p>
Savoir-faire en termes de communication	<p>... sont en mesure, de par leur expertise scientifique et professionnelle, de communiquer tant avec la communauté scientifique et la société au sens large;</p>	<p>... sont capables de communiquer sur leur domaine d'expertise avec leurs pairs, la communauté scientifique au sens large, ainsi que le grand public;</p>	<p>... can communicate with their peers, the larger scholarly community and with society in general about their areas of expertise ;</p>
Capacités d'apprentissage en autonomie	<p>... sont capables, dans des environnements académiques et professionnels, de promouvoir les progrès technologiques, sociaux ou culturels dans une société du savoir et de les rendre accessibles à la société et à l'économie.</p>	<p>... sont capables, dans le cadre des contextes académiques et professionnels, de contribuer aux progrès technologiques, sociaux ou culturels dans une société du savoir.</p>	<p>... can be expected to be able to promote, within academic and professional contexts, technological, social or cultural advancement in a knowledge based society.</p>

⁸ Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses (nqf.ch-HS), [lien](#)

⁹ Descripteurs de Dublin conformes au Qualification Framework in the European Higher Education Area (QF EHEA) [lien](#)